

Le Cattiétois

No. 22 – Décembre 2011

Mot du maire



Chères citoyennes, Chers citoyens,

En cette fin d'année 2011, le Conseil municipal est fier des réalisations et des nouveaux services que nous nous préparons à vous donner et ce, sans augmentation de taxes.

La soirée reconnaissance fut un grand succès. Merci à monsieur Sylvain Morissette, directeur des loisirs et à tous ceux et celles qui ont contribué à la préparation de cet évènement. Félicitations aux bénévoles et bienvenue aux nouveaux résidents! Remerciements aussi à monsieur Maryon Leclerc, directeur général et à tous les employés municipaux pour leur bon travail!

Bienvenue à madame Audrey Jalbert, nouvelle propriétaire des Délices Katou depuis le 1^{er} novembre dernier. Bon succès dans vos futurs projets.

N'oubliez pas l'achat local que ce soit commerces, industries et services, cela contribue à maintenir notre économie.

À partir du 3 janvier 2012, le transport collectif devrait être en opération et le départ se fera chez Bravo Pizzéria. L'autobus partira à 6h25 pour Québec et sera de retour à St-Marc-des-Carrières pour 18h20.

En terminant, je tiens à vous souhaiter en mon nom et au nom du Conseil, une très bonne année 2012 et sachez que nous allons travailler à améliorer les services pour que notre ville reste une place où il fait bon d'y habiter.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

HORAIRE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Vendredi de 9h00 à 12h00

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 #2

PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 & Vendredi de 9h00 à 12h00



Trop d'attente à l'urgence...

Vous avez besoin de consulter un professionnel de la santé

Maintenant?

- Prise de rendez-vous rapide
- Soins personnalisés
- Soins de qualité, on prend le temps de discuter avec vous de votre état de santé
- Traitements sans médication
- Améliore plusieurs de vos problèmes de santé, de la tête aux pieds, bien au-delà d'un simple problème de dos

Dr Robin Bélanger, chiropraticien

Saint-Marc-des-Carrières

1250, boul, Bona-Dussault

Tél.: 418-268-3375



FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du **26 décembre 2011 au 6 janvier 2012** inclusivement.

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes à la Caisse Desjardins ou par guichet automatique.

Pour toute urgence, composée le 418-268-5535

Règlement RMU-07-2007 concernant les nuisances, paix et bon ordre

Article 9 Propriété publique

Constitue une nuisance et est prohibé.

Article 9.3 Neige et glace

Le fait de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

Article 9.4 Neige et glace de la toiture ou de la galerie

Le fait, pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture du bâtiment ou de sa galerie sur toute rue parc, terrain public ou trottoir.

Article 14 Amendes

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 100,\$ et de 300,\$ pour chaque récidive. Lorsqu'une infraction dure plus d'un jour, on compte autant d'infractions distinctes qu'il y a de jours ou de fraction de jour qu'elle a duré.

Maire:	Guy Denis	418-268-3862		
Conseillers:	-			
Siège no. 1:	Sylvain Naud	418-268-8378		
Siège no. 2:	Émilie Naud	418-268-8378		
Siège no. 3:	Marc Dufresne	418-268-3752		
Siège no. 4:	Jacques Bédard	418-268-5226		
Siège no. 5:	Christian Gravel	418-268-5001		
Siège no. 6:	Marc Boivin	418-268-6449		

Session régulière: le 2e lundi du mois, 20h00

Services municipaux:

Secteurs	Responsable
Dir. Gén./greffier-trés.	Maryon Leclerc
Service à la clientèle	Louise Allard
Comptabilité / greffe	
Secrétaire	Marlène Gobeil
Urbanisme / inspecteur en bâtiment	Mario Peroni
Travaux publics	Ghislain Letellier
Loisirs et culture	Sylvain Morissette
Service d'incendie	Michel Leduc

PRÉVENTION SUICIDE

1-866-277-3553

En cas d'urgence seulement

Voirie, travaux publics: 418-268-5535

Plaintes et informations du public 310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)

9-1-1: Ambulance Feu Police

8-1-1 : Service info-santé

Site internet: www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

Diminuez vos frais d'essence!



Avec le Covoiturage



Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS!

418 337-3686 1-877-329-3686

Corporation de transport régional de Portneuf

Emplois disponibles dans Portneuf

www.portneuf.com

INFORMATION:

Madame Hélène McHugh Accès travail Portneuf1-800-897-9910

Tu cherches un emploi? Tu songes à un retour aux études? Viens nous parler de tes projets!



295, rue Gauthier Saint-Marc-des-Carrières 418 268-3502 Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Abrégé du procès-verbal du 14 novembre 2011

- Le Conseil adopte le règlement appelé « Code d'éthique et de déontologie des élus de la ville de Saint-Marc-des-Carrières ».
- Le Conseil adopte le règlement 221-59-2011 modifiant le règlement de zonage numéro 221N.S. afin d'ajouter l'usage « Habitation haute densité et autres commerces de détails et de services » dans la zone MA-4.
- Le Conseil demande au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux et de poursuivre sans délai le programme Accèslogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3 000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.
- La responsable aux taxes municipales est autorisée à prendre les procédures nécessaires pour le recouvrement des comptes en souffrance suivant la politique de recouvrement de la ville.
- Le bureau municipal sera fermé au public du 26 décembre 2011 au 6 janvier 2012 inclusivement.
- Le Conseil approuve les honoraires professionnels de SM Pro-management au montant de 2 160,\$, taxes en sus, pour une formation personnalisée à l'inspecteur en urbanisme.
- Le Conseil accepte que le directeur du service incendie achète le matériel et les équipements suivants : 3 bunkers, 3 appareils respiratoires et 12 cylindres pour un montant de 20 190,\$, taxes en sus.
- Le Conseil accepte l'embauche des nouveaux pompiers volontaires : messieurs Jovany Morissette, Olivier Gauthier et François Cloutier.
- Le Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carrières approuve le règlement d'emprunt numéro 17-2011 adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 20 octobre 2011.
- Le Conseil accepte la demande du Club Poulamon pour la pose de panneaux de signalisation et d'un droit de circuler sur l'accotement sud de la route du 3^{ième} Rang entre la traverse de motoneige et l'entrée de la route pour Lachevrotière, sur une distance d'environ 200 mètres dans les deux directions et entre le boulevard Bona-Dussault et le garage du Club à l'entrée du parc industriel au même endroit que l'hiver passé.
- Le Conseil accepte la nomination de monsieur Robert Hurteau au poste #3 du Comité consultatif d'urbanisme jusqu'en décembre 2012.
- Le Conseil achète le terrain de monsieur Maurice Langlois portant le numéro de cadastre #3 233 0323 selon certaines conditions.
- Le conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carrières réitère sa demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de prolonger jusqu'au 10 septembre 2012 le délai imparti par la loi pour l'adoption des règlements de concordance de la ville de Saint-Marc-des-Carrières au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf.
- Le Conseil autorise la visite du 12^e Régiment blindé du Canada pour la tenue d'un exercice militaire pour la période du 7 au 18 novembre 2011 dans les limites municipales afin d'effectuer des exercices à pied ou à bord de véhicules de combat à roues.
- Le Conseil appuie fortement Action plans d'eau et plein air pour sa recherche de financement d'un plateau de travail jeunesse 2012 afin d'apporter son lot de retombées sociales et économiques positives dont la région ne peut se priver ayant déjà fait leurs preuves dans la communauté et de poursuivre leur mission d'intégration des jeunes pour les années à venir.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 120,\$ à JeunEssor Portneuf pour l'événement des séjours exploratoires de « Place aux jeunes ».
- Le Conseil autorise une contribution financière de 150,\$ à Jeunesse, J'écoute afin d'aider les jeunes dans notre région.
- Le Conseil accorde un don de 150,\$ afin de soutenir les familles moins favorisées des élèves de l'École secondaire St-Marc en leur offrant un panier de Noël.
- Le Conseil accorde une contribution financière de 100,\$ au comité des bénévoles au Centre d'hébergement St-Marc pour leur activité des fêtes auprès des personnes âgées.
- Le Conseil accorde une contribution financière de 100,\$ pour leur activité des fêtes auprès des personnes âgées aux Chevaliers de Colomb.

Vous trouverez la suite de ce texte à la page suivante

Abrégé du procès-verbal du 14 novembre 2011 (suite)

- Le directeur général/greffier-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le contrat de déneigement pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 au montant de 228 762,12\$ avec le Ministère des transports du Québec portant le numéro de contrat 850812683.
- Le Conseil informe le CLD de Portneuf qu'il a retenu les dossiers suivants pour le pacte rural 2012 : piscine, 20 000,\$ et chalet loisir, 130 000,\$ et a refusé le projet du CPE La Veilleuse.
- Le Conseil confirme à la municipalité de St-Alban de l'intérêt de la Ville à signer une entente inter municipale pour la demande de raccordement au réseau sanitaire du secteur de l'Église sud jusqu'à l'intersection de la Route 354.
- La Ville demande à Postes Canada de construire un stationnement pouvant accueillir les usagers du service postal sur leur terrain afin de dégager la rue St-Jean pour une meilleure circulation.
- Le Conseil détermine les prix suivants : 2,99 \$ pour les terrains localisés dans le rond-point et proche des deux terrepleins et 2,49\$ pour les autres terrains au développement résidentiel pour les phases V et VI.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Tremblay Bois Mignault Lemay	5 174,56 \$
Génivar	1 762,10 \$
Bureau d'écologie appliquée	1 000,00 \$
Isabelle Rabouin	2 250,00 \$

Abrégé du procès-verbal du 7 novembre 2011

- La soumission de BPR infrastructure inc. est acceptée comme ingénieurs pour le prolongement au développement résidentiel phases V et VI étant conforme au devis et qui a recueilli le plus haut pointage avec 15.8633.
- Le directeur général / greffier-trésorier dépose le certificat du règlement 300-01-2011-E décrétant les travaux de prolongement du développement résidentiel municipal, prévoyant une dépense n'excédant pas 1 957 000,\$ et décrétant un emprunt à long terme, n'excédant pas ce montant, remboursable sur une période de 20 ans, sur tous les immeubles responsables sur le territoire de la municipalité.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet : www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

CÉDULE DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2012

Mois	Lundi	Heure	Mois	Lundi	Heure	Mois	Lundi	Heure
Janvier	16 (3°)	20h00	Mai	14	20h00	Septembre	10	20h00
Février	13	20h00	Juin	11	20h00	Octobre	9 (mardi)	20h00
Mars	12	20h00	Juillet	9	20h00	Novembre	12	20h00
Avril	9	20h00	Août	13	20h00	Décembre	10	20h00

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est INTERDIT de stationner dans les rues municipales la nuit, du 15 novembre au 1er avril, de 23h00 à 7h00 a.m.

Des amendes seront émises par la Sûreté du Québec pour non-collaboration.

TRANSPORT LOURD

Le transport lourd est prohibé dans les rues municipales sauf pour les livraisons locales.

Écocentre St-Alban:

Situé au 180, route 354 (près du Golf des Pins) 418-876-2714

est maintenant ouvert à l'année selon l'horaire suivant :

Du 1^{er} décembre au 31 mars

Vendredi : 8h00 15h45 Samedi : 8h00 à 15h45

Collecte spéciale des sapins de Noël

Pour que votre arbre soit ramassé, vous devez :

- Enlever toutes les décorations;
- Couper le sapin s'il a une longueur de plus de 7 pieds;
- Placer le sapin, dégagé de la neige et de la glace, en bordure de la rue la veille de la collecte ou au plus tard à 6h00 a.m. le jour de la collecte.

NOTE : Les sapins peuvent aussi être apportés aux écocentres de Neuville, de St-Raymond et de St-Alban. Information : visitez : www.laregieverte.ca



CLUB FADOG LA SÉRÉNITÉ DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Le club de l'âge d'or « La Sérénité » de Saint-Marc-des-Carrières a procédé le 1^{er} décembre dernier à des élections afin d'élire un nouveau comité. Voici les résultats :

M. Raymond Leduc Président Mme Huguette Sauvageau Administratrice
Mme Jeanne Gravel Vice-présidente Mme Jeannine Tessier Administratrice
M. Marc Dussault Secrétaire-trésorier M. Réjean Perreault Administrateur
Mme Fernande Trottier Administratrice

Félicitation aux élus et bonne année à tous les membres!

LE CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Réunion : Le mardi 10 janvier 2012 à 13h30 Le Cercle de

Cuisine: Cupcake

Fantaisie; Broderie au point de croix

Tissage: Linge à vaisselle

Invitée : Mme Joannie Bolduc, nutritionniste

Le Cercle des Fermières remercie tous les bénévoles qui ont travaillé lors de l'Expo-Vente du 19 au 20 novembre dernier. Ce fut un succès grâce à tous les artisans qui ont partiainé ainsi qu'à tous les hénévoles. Marail

participé ainsi qu'à tous les bénévoles. Merci!

Transport collectif journalier Dès le 3 janvier 2012 Départ de Saint-Marc-des-Carrières





Culture et Loisirs

LE CENTRE RECRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC

Sera fermé pour la période des fêtes les 24, 25, 26 & 31 décembre 2011 ainsi que les 1 et 2 janvier 2012



Patinoire extérieure

Ouverte du mois de décembre au mois de mars, selon la température. Dimanche au jeudi de 8h00 à 22h00 Vendredi et samedi de 8h00 à 23h00

Sentier de ski de fond

Sentier de ski de fond qui relie Saint-Marc-des-Carrières à Saint-Alban Départ : Dans le stationnement de l'aréna (près de la bâtisse de l'expo agricole) Horaire : Dès que la neige nous le permet, les sentiers sont tracés une fois/semaine.

PATIN ET HOCKEY LIBRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Les 27, 28 et 30 décembre 2011 &
les 3, 4, 6 et 9 janvier 2012
9h00 à 10h00 / Patin libre pour tous
10h00 à 11h30 / Hockey libre / Jeunes du primaire + Parents
13h30 à 15h00 / Hockey libre / Jeunes du secondaire + Adultes
(GRATUIT)

HIVER 2012

Inscriptions : le mercredi 11 janvier 2012 de 8h00 à 19h00 au CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC

HOCHEY LIBRE POUR ADULTE

Équipement obligatoire

Mardi: 13h30 à 15h00 Vendredi: 10h00 à 11h30

PATINAGE LIBRE POUR ADULTE

Mardi : 9h00 à 10h30 Jeudi : 13h30 à 15h00

Coût: 2\$/fois ou carte de membre 25\$/saison

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint-Marc-des-Carrières sera fermée pour la période des Fêtes du 21 décembre 2011 au 6 janvier 2012.

PISCINE & GYMNASE

La piscine et le gymnase de l'école secondaire St-Marc seront fermés pour la période des Fêtes du 16 décembre 2011 au 5 janvier 2012.

GYMNASE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Badminton et bain libre

Mercredi: 19h00 à 22h00 (pour adulte seulement)

Vendredi: 19h00 à 21h00 Samedi: 19h00 à 21h00 Dimanche: 14h00 à 16h00

Coût:

Adulte 4\$ Étudiant 2\$

Carte de membre : Familiale (20 fois) 45\$ Adulte (10 fois) 30\$ Étudiant (10 fois) 15\$

TOURNOIS

Tournoi de hockey masculin adulte du 13 au 15 janvier 2012

Classes 50 ans et +, olympique CC et B

Tournoi de hockey féminin adulte les 6, 7 et 8 avril 2012

Classe participation – compétition

Tournoi de hockey mineur

Mineur du 25 janvier au 5 février 2012 Novice, Pee Wee et Bantam - classes A et B

SALLE DE MUSCULATION

Lundi, mercredi & vendredi : 19h00 à 21h00

Samedi: 10h00 à 15h00 et de 19h00 à 21h00

Dimanche: 10h00 à 16h00

Coût: Forfait A: musculation 25\$/mois 60\$/3 mois Forfait B: musculation et piscine 30\$/mois 70\$/3 mois

Horaire sujet à changement

LOCATION DE GLACE

Lundi au vendredi de 23h00 à 18h00 115\$/heure (taxes incl.) Lundi au vendredi de 18h00 à 23h00 150\$/heure (taxes incl.) Samedi au dimanche de 23h00 à 8h00 115\$/heure (taxes incl.) Samedi au dimanche de 8h00 à 23h00 150\$/heure (taxes incl.)

ANGLAIS

Jour : Lundi de 19h00 à 21h00 débutant ou intermédiaire

Nombre de semaines : 10

Dates: 24 janvier au 26 mars 2012

Coût : 70\$/personne Nom du prof : Réjean Fiset

Nombre de participants : 8 minimum et 12 maximum

<u> ACTIVITÉ PHYSIQUE 50 ET +</u>

Exercices de mise en forme et de souplesse pour les 50 ans et +. L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 50 ans et +

Iour: Lundi 10h00 à 11h30

Nombre de semaines : 8

Dates: 30 janvier au 26 mars 2012 (pas de cours le 5 mars)

Coût: 40\$/session

Nom du prof : Laurent Trottier

Nombre de participants : 20 minimum 30 maximum

Culture et Loisirs

MESSAGES ENREGISTRÉS POUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Horaire de l'aréna : 418-268-3862 poste 1 #5
Horaire des bains libres et badminton : 418-268-3862 poste 1 #6
Horaire des cours de natation : 418-268-3862 poste 1 #7
Horaire de la salle de musculation : 418-268-3862 poste 1 #8

ATELIERS DE CIRQUE

Jonglerie, monocycle, échasse, rolla bolla, gymnastique...

Dates et lieux : Les samedis 21 janvier & 11 février 2012 à Grondines

Les samedis 5 et 31 mars 2012 à St-Marc-des-Carrières

Heures: de 9h00 à 11h00

Coût: 30\$/personne pour les 4 cours

Âge: 5 ans et plus

Nombre de participants : 10 minimum et 12 maximum

<u>SUPER BOWL</u> sur écran géant Date : Le dimanche 5 février 2012

Coût: 20\$/personne incluant le souper (ailes, mini-pizza et

2 consommations)

Endroit : Centre communautaire de St-Marc Bar sur place avec bières, ligueurs & eau. Réservation obligatoire avant le 27 janvier.

CONFECTION DE BONBONS POUR PÂQUES

Date: Le samedi 31 mars 2012

Heure : de 8h30 à 10h30 ou de 13h00 à 15h00

Coût: 8\$/enfant

Nombre de participants: 8 enfants qui pourront être accompagnés

d'un parent

Nom du prof : Cynthia Bouchard Endroit : Chez Hansel

Fabrication d'œufs de chocolat (style cadburry), sucons en chocolat,

œufs surprises (avec bonbons à l'intérieur)

DANSE EN LIGNE

Apprentissage de la danse en ligne

L'activité s'adresse au groupe d'âge suivant : 18 ans et +

Jour : Les mercredis

Heure: 18h45 pour débutants / 19h45 pour intermédiaires /

21h00 pour avancés 11 janvier 2012

Coût: 6\$/personne par semaine

Nom du prof : Nicole Galimard

LA CAMPAGNE ANIMÉE

Animation et gestion de loisirs en milieu rural

Stéphanie Marineau: 418-277-9034

TOUCHE-À-TOUT

Début :

Activités pour les 2 à 4 ans.

Viens bouger, faire des activités de motricité, de bricolage, apprendre à partager et plusieurs autres activités pour stimuler ton développement!

Heure: 8h00 à 11h00 Jour: Jeudi Durée: 7 semaines

Début: le 19 janvier 2012

Lieu : Centre communautaire de St-Marc Coût : 70\$ (possibilité de payer en 2 versements.)

Collation santé fournis

CINÉMA

Le samedi 11 février à 19h00

Le Chat Potté

Le samedi 31 mars à 19h00

Les aventures de Tintin, Le secret de la licorne

ZUMBA

Jour : Les mardis Heure : 20h00 à 21h00

Nombre de semaines : 12

Début : 24 janvier 2012 Coût : 45\$/personne

Nombre de participants : 12 personnes minimum

Endroit : Centre communautaire de St-Marc

YOGA

Jour : Les mardis Heure : 9h30 à 10h45

Nombre de semaines : 10

Session automne: 24 janvier au 27 mars 2012

Coût : 105\$/personne Nom du prof : Céline Masse

Nombre de participants : 10 minimum et 20 maximum

COURS DE GARDIENS AVERTIS

Date: Vendredi 6 avril 2012
Heure: de 8h30 à 16h30
Coût: 55\$/personne
Âge: minimum 12 ans

Endroit : Centre communautaire de St-Marc

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE INTERNET

Les jeudis de 18h30 à 21h00 Les samedis de 13h00 à 16h30

École Ste-Marie

Pour information: 418-268-3355 poste 7 (soir)

CUISINE

VOLET SECONDAIRE.

Sous forme de cuisine collective, 8 adolescents préparent le souper (entrée, repas principal, désert) pour 4 personnes.

Une belle façon de s'initier à la cuisine, d'acquérir les techniques de bases, de découvrir de nouvelles saveurs ainsi que développer leur confiance et leur autonomie.

Heure: 15h40 à 17h30 Jour: Mercredi Début: le 18janvier 2012 Durée: 7 semaines

Coût: 110.25\$ (possibilité de payer en 2 versements)

Lieu : Centre communautaire de St-Marc

Tout le matériel et aliments inclus!

Un duo-tang est remis à chaque élève avec les recettes, les techniques et informations complémentaires appris lors des cours.



COMITÉ DES LOISIRS ET COMITÉ DE LA CULTURE

La ville de Saint-Marc-des-Carrières désire mettre sur pied en 2012 deux comités pour développer, améliorer et favoriser les activités de la ville.

Le premier comité est celui des loisirs dont la mission sera de jouer un rôle actif dans une démarche collective et ainsi accentuer et faciliter les activités sportives et les activités non-sportives. Les actions et initiatives proposées permettront d'offrir à la population une vie sportive active ainsi qu'une programmation d'activités non-sportives soutenues et coordonnées.

Le deuxième comité est celui de la culture dont la mission est de jouer un rôle actif dans une démarche collective et ainsi accentuer et faciliter l'expression culturel des citoyennes et citoyens. Les actions et initiatives proposées permettront d'offrir à la population une vie culturelle active, soutenue et coordonnée.

La participation aux diverses manifestations culturelles tout comme l'exercice des arts font pleinement partie du développement des individus et de la communauté.

Toutes personnes voulant faire partie du comité des loisirs ou du comité de la culture peuvent le faire en téléphonant au service des loisirs et de la culture au 418-268-3562 poste 34.

CORPS DE CADETS 2896 - NOUVELLE SESSION D'INSCRIPTION

Le Corps de cadets 2896 Saint-Marc offre aux jeunes de 12 à 18 ans une opportunité de relever des défis, tout en s'amusant dans un environnement encadré et sécuritaire. Les activités proposées sont, entre autres : activités en forêt, instruction élémentaire, carte et boussole, activités sportives d'équipe, biathlon, tir de précision et musique.

Jour et heure : Tous les vendredis de 18h30 à 21h45 Date d'inscription: À compter du vendredi 13 janvier 2012

Coût: GRATUIT

Lieu: École Secondaire St-Marc

Pour renseignements: 1-888-690-2237, option 1, boîte vocale 4722896# ou 2896armee@cadets.gc.ca

MESSAGE IMPORTANT POUR LES PARENTS

Pour ne plus avoir à répéter, menacer, argumenter, punir...

UNE FORMATION DYNAMIQUE ET PRATIQUE, VOUS SEREZ SURPRIS DE L'EFFICACITÉ DE CETTE APPROCHE!

Comme parents, nous nous posons souvent des questions quant à l'éducation de nos enfants. Suis-je trop autoritaire? Suis-je trop permissif(ive)?... Quelle est la bonne attitude à avoir?

Pour vous aider à mieux y voir clair, à combler les besoins, une série de cours « Parent-guide, Parent-complice » est offerte dans votre secteur dès janvier 2012.

Cette méthode convient aux parents d'enfants de tous âges et autant à ceux qui élèvent leurs enfants en couple ou seuls ou dans une famille recomposée.

Pour en savoir davantage, vous êtes cordialement invités à une soirée d'information (mini-conférence pour parents) qui aura lieu mardi le 17 janvier 2012, à 19h30, à l'École secondaire de St-Marc-des-Carrières, au 1600 boul. Bona-Dussault.

Pour plus d'informations ou pour confirmer votre présence (mais vous pouvez assister à cette soirée sans avoir à confirmer),

contactez-moi: Suzane Desaulniers, formatrice, 418 268-8602 sdcommeunique@hotmail.com

Les Formations CommeUnique / www.commeunique.com

BIENVENUE À TOUS, papas, mamans, grands-parents, futurs parents.



Bac roulant à déchets obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012

La date limite approche! Conformez-vous sinon vos déchets ne seront plus ramassés.

À compter du 1^{er} janvier 2012, la collecte des déchets se fera de façon entièrement mécanisée et les bacs roulants à déchets deviendront alors obligatoires.

Tout autre contenant que le bac roulant à déchets ne sera pas vidé de son contenu. Les boîtes à déchets, les cabanes à déchets, les sacs à ordures et les autres poubelles non conformes ne seront pas ramassés.